

**CONSEIL COMMUNAL
GLAND**

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil Communal du jeudi 18 juin 2015

Présidence: M. Maurizio Di FELICE

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 82 relatif à l'octroi d'un crédit pour la démolition des bâtiments ECA N^{os} 674, 310, 842, 2029 et la construction d'un nouveau passage inférieur piétons deux-roues légers à la gare CFF
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

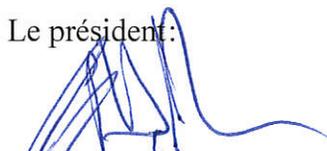
- I. d'accorder le crédit de CHF 7'285'640.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 6'845'640.-;
- III. d'autoriser la Municipalité à financer partiellement ce projet par le compte au bilan 9281.05 Réserve "Développement durable" sous la forme d'un prélèvement de CHF 400'000.-

«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal».

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:



Maurizio Di Felice



La secrétaire:



Mireille Tacheron